



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal - Comité Régional Occitanie

Affiliée au C.N.O.S.F. - Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Comité de Tarn-et-Garonne

Boulodrome du Marché Gare - Boulevard Chantilly 82 000 Montauban

Tél. : 05.63.20.28.85 - cd82@petanque.fr - www.petanque82-comite.fr



Congrès Départemental

Saint Etienne de Tulmont

2 décembre 2023

77 sociétés présentes sur les 83 affiliées 2023.

Etaient présents :

Mme Laëtitia Peyrières-Guerin, Mairie de St Etienne de Tulmont

Mr Cédric Vaissières, Conseil Départemental 82

Mr Bernard Bouton, Mairie de Montauban,

Mr Joël Dessaint, trésorier du CDOS 82,

Accueil du Président Franck CLÉMENT,

J'ai le plaisir de vous accueillir et vous souhaiter la bienvenue à notre Assemblée générale.

J'ai une pensée pour nos êtres chers, dirigeants et pratiquants qui nous ont quittés en 2023, je vous demande de bien vouloir respecter une minute de silence.

Sincères remerciements à la commune de Saint Etienne de Tulmont qui a su dans l'urgence nous trouver une solution de remplacement, en effet ce congrès n'était ni prévu ici, ni à cette date...

Intervention de Madame Laëtitia Peyrières-Guerin, adjointe au Maire de St Etienne de Tulmont,

Elle souhaite la bienvenue à tous les participants et précise qu'elle nous accueille ici avec plaisir. St Etienne de Tulmont est très attachée au milieu associatif, le village à même été élu village dynamique. Elle remercie l'ensemble des bénévoles des associations pour leur engagement.



Je tiens à remercier particulièrement notre salariée du comité, toujours égale à elle-même, travailleuse, motivée et bénévole à ses heures perdues.

Sincères remerciements à nos élus bénévoles qui travaillent quotidiennement pour l'intérêt de notre passion commune le sport Pétanque et qui ont préparé cette Assemblée Générale.

Je vous sais en effet attentifs et scrupuleux quant à la vie de notre association et des décisions que nous prenons. Vous avez raison !

Nous retrouvons un nombre de licenciés cohérent, nous avoisinons les 3 400, nos effectifs sont en croissance, il est à souligner une belle augmentation du nombre de licences jeunes : 116 en 2022 et 155 en 2023, ainsi que des licences féminines : 461 en 2022 et 576 en 2023.

Pour 2024 nous regrettons déjà la dissolution du club de St Maurice, porté par Francis DEJARDIN, qui prend sa « retraite associative » et n'a malheureusement pas trouvé de successeur. Le club de Bruniquel pourrait reprendre du service.

Nous sommes heureux d'avoir enfin pu retrouver des conditions normales avec des compétitions organisées toute l'année et sans annulation.

Seul bémol, certains changements de dates imposées soit par la fédération ou le comité régional, alors que notre calendrier avait été établi, ces modifications, nous ont obligé à prendre certaines décisions, qui ne peuvent pas plaire à tout le monde.

Merci à tous les participants, aux clubs, leurs bénévoles qui ont respecté ces décisions de dernière minute et d'avoir su et pu s'adapter.

Deux manifestations majeures ont eu lieu cette année dans notre département, la tenue du championnat Régional Triplette de Jeu Provençal organisé par la Pétanque Moissagaise, cette compétition a été une réussite, le club a eu les félicitations du comité Régional, nous remercions les membres, les bénévoles et le Président de La Moissagaise, pour clôturer sur ce championnat, nous avons eu la chance d'avoir un survol du site par la patrouille de France et ses fumées légendaires...

La 2nde manifestation majeure a été le national jeune, cette première édition avait lieu le week-end du 14 Juillet, ce concours a été une réussite, avec une bonne participation, un niveau plus que relevé, des équipes locales qui ont brillé dans chaque catégorie, les résultats financiers de cette journée nous ont permis d'améliorer les finances de la commission jeune. Mais pour qu'une journée de cette ampleur se déroule sous les meilleurs hospices, il faut de vrais bénévoles, le comité départemental ne peut que vous remercier de votre engagement et votre dévouement.

Malheureusement en 2024, nous ne pourrons pas organiser ce concours, car les championnats de France jeunes sont planifiés sur le week-end du 14 Juillet.

Pour l'année à venir :

Nous avons porté et nous porterons cette année encore de nombreux projets pour le développement et la promotion de notre sport aux 4 coins du département, en effet cette année les clubs pourront organiser les phases finales de certains championnats départementaux.

Il est possible que certaines dates bougent (en particulier pour les Championnats Régionaux des Clubs), car la fédération a imposé des dates de tenue des assembles générales électorales pour 2024.

Lors de notre réunion du mois d'octobre, nous vous avons présenté différents projets, certains ont été validés, la surcharge des calendriers, la multiplication des compétitions, l'organisation des différents championnats départementaux et des clubs, le travail à réaliser devient colossal, nous avons été obligé de faire appel à des bénévoles qui ont fait énormément de déplacements, pour la saisie des résultats, des listes de joueurs pour chaque équipe de clubs, certaines erreurs ont été repérées et des sanctions ont été prises. Comme vous le savez pour les futures éditions, les inscriptions seront payantes pour chaque équipe.

Mon message suivant n'est pas destiné à la majeure partie des clubs ou à la majorité des licenciés du département, mais nous sommes souvent critiqués, les tâches de travail comme j'ai pu le stipuler en amont, sont de plus en plus importantes, biens malins ceux qui peuvent juger que nous pouvons faire plus ou tout autrement, nous restons tous des bénévoles et non rémunérés.

Cette saison nous avons été contraints de sanctionner disciplinairement des faits et donc des joueurs, croyez-moi, nous préférerions ne pas avoir à prendre de telles décisions, mais il y a des règlements et pour le bon déroulement, d'une compétition, d'une partie, d'une saison, les seules solutions restent des comparutions devant les organes disciplinaires.

Ce paragraphe précède un mal être me concernant et partagé par plusieurs membres du comité, en effet nous recevons des messages (sms), des publications sur les réseaux sociaux, qui comportent des menaces, des photos ou des phrases malveillantes, personnellement j'ai 50 ans, j'ai été amené pour la première fois de ma vie à déposer plainte, comme je l'ai dit, nous sommes des bénévoles au service de notre sport, mais pas des cibles, nous avons sanctionné des faits qui pour certains sont très grave, mais à côté de la pétanque, nous avons une vie et des familles et ces problèmes viennent perturber l'équilibre de celles-ci et là, j'avoue je n'ai qu'une seule envie c'est de claquer la porte...Il reste un an de mandat et l'année prochaine sera une année électorale, je vous laisse donc être seul juge de ces derniers éléments.

Depuis quelques années, il n'y avait plus de grandes compétitions, cette saison 2024 verra 2 clubs organiser 3 Régionaux, en effet :

- La Pétanque Monclaraise aura la charge d'organiser un Régional Triplette Mixte le Samedi 22 Juin
- La Pétanque Golféchoise organisera le samedi 29 Juin, un Régional Doublette en poule et le lundi 1^{er} Juillet un Régional Triplette Vétéran, pour clôturer le week-end ils organiseront le dimanche 30, un concours en triplettes mixte Promotion. Ce concours se déroulera entre les 2 Régionaux.

Pour finir ce discours d'entrée en matière, cette année sera marquée par les Jeux Olympiques de Paris, nous souhaitons le meilleur pour cet évènement et que souhaiter de mieux à notre sport pétanque, que cette phrase du baron Pierre de Coubertin : « Le plus important n'est pas de gagner mais de participer, car l'important dans la vie ce n'est point le triomphe mais le combat ; l'essentiel ce n'est pas d'avoir vaincu mais c'est de s'être bien battu. »

J'en ai terminé pour ce préambule, merci d'assister à nos travaux et je suis prêt à vous écouter.

Intervention du trésorier, Henri FACCIN,

Bonjour à tous,

C'est toujours un plaisir de vous retrouver à l'occasion du Congrès annuel.

Vous avez reçu il y a une dizaine de jours le bilan financier 2023.

Je suis certain que vous l'avez tous étudié avec attention.

Nous vous avons demandé de nous faire remonter vos éventuelles interrogations pour avant ce congrès.

N'ayant rien reçu je suppose que tout était clair pour vous.

Je ne vais pas revenir sur le détail qui vous a été fourni mais apporter quelques éclairages sur des points particuliers.

En premier lieu le résultat 2023, chiffres fournis bien sûr par notre expert-comptable, la société SODECAL que nous remercions pour son travail.

Nous avons donc dégagé cette année la somme de 21 269€.

Pour mémoire en 2022 le résultat était de 30 000€ mais avions bénéficié de plus de 18 000€ de subventions concernant le France que nous avons organisé en 2021. Somme qui nous avait été versé tardivement.

Le résultat réel 2022 était donc de 11 565€.

Le résultat 2023 est donc satisfaisant, il s'explique par le nombre de reprise de licences et par une gestion sérieuse de nos dépenses. Il confirme l'assise financière que nous nous étions fixé pour ce mandat.

Certains nous demandant encore à quoi servaient les 5 euros payés pour les qualifications. Le tableau vous détaille le cout des différents championnats régionaux. Vous pouvez constater une hausse non négligeable par rapport 2022. Ces variations s'expliquent bien évidemment par la localisation des sites retenus par la région et la FFPJP.

	31-oct 2023	31-oct 2022				
FRAIS LIGUE				FRAIS CHAMPIONNATS DE France		
LIGUE A CASTRES(81)	4 037	6 262		TRIPLETTE VETERAN	864	1 228
LIGUE A MOLIERES CAVAILLAC(30)	7 267	1 004		TRIPLETTE PROMOTION	1 105	1 005
DJP LIGUE A AUCH (32)	1 047	1 608		TRIPLETTE FEMININ	606	664
TJP LIGUE A MOISSAC (82)	274	2 170		TRIPLETTE SENIOR	680	1 262
DJ LIGUE A THUIR (66)	2 117	744		TRIPLETTE JEUNES	605	2 211
TIR DE PRECISION	275			DOUBLETTE MIXTE	647	1 423
TOTAL	15 017 €	11 788 €	27%	DOUBLETTE JEU PROVENCAL	2 435	1 982
				TRIPLETTE JEU PROVENCAL	996	1 710
				TAT FEMININ+DOUBLETTE SENIOR	1 614	1 283
				DOUBLETTE FEMININ+TAT SENIOR	2 243	954
				TRIPLETTE MIXTE	1 328	
				TOTAL	13 121 €	13 722 €
						-4%

Sur les championnats de France nous sommes restés sur un montant quasi identique à celui de 2022 tout en ayant disputé un championnat supplémentaire, le tripléte mixte.

Vous noterez également la baisse significative du France Jeunes. En effet depuis cette année, il n'y a plus de qualification directe au niveau du département, pour les jeunes qui doivent se qualifier par la région. La conséquence est que nous avons beaucoup moins d'équipes jeunes qui participent au France donc moins de frais.

J'attire quand même votre attention sur le fait que certains membres du comité ne prennent pas les frais de déplacements quand nous nous rendons sur les sites des championnats départementaux, régionaux et nationaux ainsi que pour les déplacements inhérents au fonctionnement quotidien du CD.

Cela représente une économie de plusieurs milliers d'euros chaque année pour le Comité. Somme conséquente éventuellement pour l'avenir si tous les membres venaient à ne plus laisser ces montants en « don aux associations » comme le permet le régime fiscal.

Il n'aura échappé à personne que le prix du carburant avait considérablement augmenté ce qui a pour conséquence de voir augmenter le poste budgétaire lié aux déplacements.

Je tenais également à faire un point sur le détail du coût des licences. Les chiffres ci-dessous sont ceux du Comité et tiennent pas compte du prix que vous pratiquez dans vos clubs.

	Prix	FFPJP	CRO	CD
Elite et honneur	42 €	12 €	3,50 €	26,50 €
Promotion	37 €	12 €	3,50 €	24,50 €
Nouvelle licence	20 €	12 €	3,50 €	4,50 €

Je n'ai pas détaillé le prix des licences jeunes mais le CD continue à faire des efforts cette année encore en ne répercutant pas l'intégralité de la hausse du CRO pour 2024.

Pour être très concret mais disposons aujourd'hui sur les comptes la somme de 120 000€ (chiffre arrondi). Pour mémoire le salaire versé à Mr ROUGIER nous coutait la modique somme de 37 500€ par an. Si vous faites un bref calcul vous arriverez à la conclusion que depuis son départ en 3 ans nous avons économisé 112 500€ de salaire. Si nous avons continué sur la voie qui était tracée nous aurions aujourd'hui moins de 8 000€ en banque et nous approcherions d'une situation plus que critique.

Au chapitre des bonnes nouvelles un des deux contrats de photocopieurs auquel nous étions liés est arrivé à son terme en juin 2023, nous permettant une économie de 3 000€ par an.

Malheureusement nous avons toujours le boulet du dernier photocopieur à trainer jusqu'en 2025.

Pour mémoire ce photocopieur attaché à un contrat purement scandaleux contracté par l'ancien comité nous coute 13 000€ par an, là où nous devrions en payer environ 3 500€. La fin de ce contrat en 2025 apportera une bouffée d'oxygène aux finances du comité.

Je voudrais également dire un mot au sujet des présidents de clubs qui viennent solliciter des aides financières.

Nous ne sommes pas fermés sur le sujet et nous l'avons démontré en aidant les clubs qui ont des frais occasionnés par les déplacements d'équipes jeunes.

En l'occurrence le club qui en a bénéficié est arrivé avec des éléments concrets et détaillés.

Il faut faire preuve de sérieux dans vos demandes et présenter des arguments recevables.

Si vous appelez votre banquier et que vous lui dites « j'ai besoin de pognon » je doute qu'il vous écoute. Si vous allez le voir en présentant un projet sérieux et chiffré il aura une oreille attentive.

C'est pareil pour le Comité.

Vos assemblées générales de clubs sont en train de se dérouler, nous vous demanderons cette année de nous faire parvenir, les P.V. ainsi que votre bilan annuel.

En conclusion, nous pouvons être sérieux pour l'avenir, nous rendrons à la fin de notre mandat une situation financière saine et stabilisée qui permettra à la nouvelle équipe de bâtir sur des fondations solides.

Présentation du budget prévisionnel 2024 :

Prévisions Dépenses	Montant en €	Prévisions Recettes	Montant en €
Salaires et charges	31 000	Licences Honneur et Elite (236)	9 112
		Licences Promotion (2980)	110 260
Licences Séniors Fédé (3216) à 12 €	38 952	Subvention	6 500
Licences Séniors CRO (3216) à 4,50 €	14 472	Qualifs (Inscriptions)	21 410
Licences Jeunes (155)	1 395	Licences Jeunes	1 557
Mutations Départementale	2 650		7 950
Mutations Extra-Départementale	1 320		2 200
Copieur RISO	13 000		
Championnat Régionaux	15 000		
Championnats de France	22 000		
Boulodrome (entretien - Location)	4 000	Boulodrome	2 000
Buvettes	5 000	Buvettes	8 000
Téléphone + Timbres	3 000	Salaire (Région)	5 600
Arbitres	21 000	Arbitres	18 500
Commission Jeunes	3 000		
Concours	500		
Récompenses	2 000		
Tenues	4 000		
Fournitures Bureau	1 500		
Affiliations des clubs	1 000	Affiliations des clubs	3 500
Comptabilité	1 800		
Défibrillateur	1 200		
Qualifs cotisations clubs organisateurs		Qualifs clubs organisateurs	1 200
Frais déplacement comité	3 000		
Congrès	3 500		
Réunions des présidents	1 000		
Réunions du comité	1 000		
Manifestations diverses	1 500		
Bénévolat	10 000	Bénévolat	10 000
Total Dépenses	207 789 €	Total Recettes	207 789 €

Pas de question, le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Le président précise que, conformément à ce qui avait voté lors de notre dernière AG et désormais précisé dans notre règlement intérieur, il n'est plus fait appel aux bénévoles vérificateurs aux comptes pour valider les comptes annuels, mais c'est un cabinet comptable qui s'en charge.

Commission arbitrage, Jean-Claude BALY,

Composition du corps arbitral 2023,

23 arbitres de grade départemental, 4 régional, 2 national, soit 29 arbitres au total.

297 arbitrages ont été effectués cette année (43 journées de qualification, 46 journées de championnat des clubs, 9 journée de coupe de France et 199 concours)

Ci-dessous le détail financier concernant les arbitres :

	Coût	Recette	Résultat
Qualifications	5 645€00	€	-5 645€00
Championnat des clubs	1293€00	0 €	-1 293€00
Coupes de France & Amitié	765€00	825€	60€00
Concours	13 855€00	20 731€	6 876 €00
Frais formations	481€40	0 €	- 481€40
		Total	-483€40

Pour l'année 2024 l'ensemble des indemnités d'arbitrage seront prises en charge par le comité départemental.

A savoir, les championnats départementaux, championnat des clubs et les concours départementaux.

Suite à la proposition du comité régional Occitanie de faire découvrir l'arbitrage à nos jeunes, les 2 candidats qui ont tenté l'expérience dans le cd 82 avaient le niveau pour être retenus pour participer à l'arbitrage du championnat régional doublette jeunes. Lors de ce championnat, ils ont été retenus pour l'arbitrage des finales, le CRO leur offre les frais de formation s'il souhaite poursuivre l'aventure.

Pour pouvoir améliorer l'arbitrage en général, il demande l'avis de l'assemblée concernant le mode de fonctionnement, l'assemblée s'exprime pour la validation de ce système.

Question St Nicolas : que faut-il comprendre par frais de « tenue » pour les arbitres ?

Rep : pour chaque nouvel arbitre départemental diplômé le comité offre un polo, un écusson, un mètre, soit la base de l'équipement pour arbitrer. Le reste est à la charge de l'arbitre ou de son club.

Question Bouloc : est-ce qu'un arbitre hors cd82 peut arbitrer un concours sur notre territoire ?

Rep : il faut demander l'aval du cd d'appartenance de cet arbitre. C'est le cd82 qui paiera cet arbitre au tarif applicable sur notre territoire.

Commission de discipline, Roger LEVACHER,

Affaires traitées en 2023 :

- ❖ 2 ans de suspension ferme + 2 ans avec sursis et 150 € d'amende pour injures, insultes envers un officiel
- ❖ 2 x 6 mois de suspension et 30 € d'amende pour permutation en cours de compétition
- ❖ 1 an de suspension et 60 € d'amende pour licence d'un autre joueur
- ❖ 6 mois de suspension et 30 € d'amende pour permutation en cours de compétition

Une affaire a été délocalisée,
5 ans de suspension ferme +1 an avec sursis, 500 euros d'amende

Un licencié du 82 a été jugé pour des faits ayant eu lieu dans un autre département : 3 ans de suspension ferme + 3 avec sursis pour menaces verbales, pour attitude agressive envers un officiel dans l'exercice de ses fonctions.

Une licenciée du 82 a eu une suspension de licence de 30 jours, sanction prise sur le terrain.

Calendrier 2024,

Une version a été distribuée aux responsables des clubs, toute demande de changement devra être faite dans les prochains jours pour une publication début janvier. Sans réponse des clubs nous considèrerons que les clubs valident leurs concours.

Question Montpezat : demande de rajouter les dates des compétitions jeunes,

Rep : ce sera fait,

Question de Pays de Serres : demande à ce que les dates des CDC soient intégrées.

Rep : elles sont déjà intégrées.

Coupe de France :

En pétanque, 54 clubs inscrits en phase départementale, 6 clubs qualifiés pour la phase de zone. Les deux clubs qui étaient encore en course, EBC Castelsarrasin et la Moissagaise, ont perdu au 2^{ème} tour de zone.

En jeu provençal, 22 clubs inscrits en phase départementale, 3 clubs qualifiés pour la phase de zone La Fanny Albias est encore en course et joue en ce moment même les ½ finales.

Coup de l'amitié, les ½ finales et finale auront lieu le 10 décembre à Caussade.

Question Beaumont : la coupe de l'amitié se déroulera -telle sur le même modèle en 2024 ?

Rep : non, il n'y aura pas de phase de groupe, les dates seront calées sur les dates de Coupe de France et les rencontres seront regroupées par 4 clubs pour le 1^{er} tour et en éliminatoire direct pour les tours suivants.

Commission féminine, Karine GUIONNET,

47 équipes inscrites en CDCF cette année, le club de Montpezat, vainqueur en D1, accède au CRCF pour 2024. Le club de Lavit remporte la D2, Mas Grenier la D3.

Il est rappelé que pour 2024 le règlement FFPJP s'appliquera : passage de 4 à 6 joueuses, même règlement que pour le CDC open y compris pour les points attribués aux parties gagnées, 6 tête à tête, 3 doublettes et 2 triplettes.

Question Campsas : est-ce que les joueuses qui participent au CDCF sont grillées pour le CDC open ?

Rep : non

Question Meauzac : les ententes seront-elles possibles ?

Rep : les clubs viennent de recevoir une notice explicative pour cette compétition, la possibilité d'entente entre 2 ou 3 clubs est un point de règlement qui devra être décidé au niveau du département, un bilan des équipes qui s'engagent en 2024 est à faire rapidement car le passage de 4 à 6 joueuses risque de nous faire perdre quelques équipes (par rapport à 2023), une réunion est prévue en début de saison. Si c'est validé ces ententes ne pourront pas accéder en CRCF.

Question St Nicolas : qu'en est-il des tenues si les ententes sont validées par le cd ?

Rep : chaque joueuse joue avec sa tenue de club, elles devront simplement toutes porter un signe distinctif (comme un brassard par exemple).

Commission sportive, Claude MONCUQUET,

Championnat des clubs vétérans ; 106 équipes inscrites cette année, le club de Montpezat, vainqueur en D1, accède au CRCV pour 2024.

Le club de Loubéjac remporte la D2, Lafrançaise la D3 et Villemade la D4.

Championnat des clubs jeu provençal ; 40 équipes inscrites cette année, le club de l'USM, vainqueur en D1, accède au CRCJP pour 2024.

Le club de Dieupentale remporte la D2.

Championnat des clubs open ; 162 équipes inscrites cette année, le club de la Fanny Albias, vainqueur en D1, accède au CRC Open pour 2024.

Le club de Dieupentale remporte la D2, Gimat la D3, Reynies la D4 et Auvillar la D5.

Rappel des mesures principales adoptées pour les CDC lors de la réunion du 14 octobre 2023 pour 2024 :

- CDC 10 euros par équipe pour l'engagement
- Regroupement des équipes pour l'Open et les vétérans par groupe sauf la D1 en Open
- CDC JP : rencontres le vendredi, le samedi ou le dimanche
- CDCF : Passage à 6 joueuses modèle Open
- Coupe de France : Deux tours la première journée
- Création d'un fichier pour le contrôle des joueurs brûlés et d'un barème de sanction

Intervention de Cédric VAISSIERES, Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne,

Il est heureux d'être là aujourd'hui pour représenter le Conseil Départemental 82, il excuse le président qui n'a pas pu être là.

Le Conseil Départemental est attentif au sport dans le département, il relève la belle progression au niveau des licences, la pétanque et dans le tiercé de tête du département en termes de nombre de licences. Vu le nombre de pratiquants « loisir » dans notre sport il y a encore une belle marge de progression. Belle progression notamment au niveau des jeunes et des féminines.

Le département est à l'écoute du comité et subventionne le sport, 6 500 € en 2023. Les clubs peuvent prétendre à 3 types de subventions : sport performance, sport pour tous, et sport événementiel, ou même s'équiper en maillots à choisir en catalogue sportif (1 000 € par club peuvent être alloués tous les 2 ans) mais ils peuvent également demander des coupes et des goodies. Des coupons sports pour les jeunes en classe de 6^{ème} sont également disponibles.

Il félicite les bénévoles des clubs pour leur engagement, c'est grâce à eux que le territoire bouge.

Franck CLEMENT remercie le Conseil Départemental pour son soutien financier cette année encore par le biais de 3 subventions.

Question St Nicolas : demande l'adresse pour l'envoi des demandes de subventions

Rep : au Département, service sportif.

Intervention de Joël DESSAINT, CDOS,

Il excuse Mr Bardet, remercie le comité de l'invitation. A été attentif au tour d'horizon du président, mais relève que les menaces qui ont été faite à son encontre sont inadmissibles, il salue son courage de porter plainte.

Le point financier est clair, le prix de la licence reste faible, ce qui joue peut être en notre défaveur pour une reconnaissance au niveau national. Aucun club du 82 n'a fait de demande de subvention auprès du CDOS en 2023, il encourage les clubs à se référer au compte asso pour leurs demandes à venir. Il rappelle que diverses formations sont disponibles pour les bénévoles.

Les jeux Olympiques de 2024 vont également se jouer dans le département. De nombreuses communes sont concernées ces manifestations s'adresseront aux sportifs du 82.

Commission jeunes, Rafaël JASO,

Il relève l'augmentation significative des licences jeunes pour 2023 (+39). Une bonne participation des jeunes pour les championnats des clubs et les qualifications.

Il regrette la cessation d'activité de l'école de pétanque de St Maurice, mais salue le travail de Francis Dejardin, bénévole dévoué aux jeunes.

Championnat départemental des clubs jeunes,

Benjamins/minimes, champions : ASM 2, vice-champion : entente Labarthe/St Maurice

Cadets, champions : Montpezat, qui se qualifie pour le CRCJ, vice-champion : entente Labarthe/St Maurice

Juniors, champions : EBC, qui se qualifie pour le CRCJ, vice-champion : Montpezat

En CRC, cadets : Montpezat est vice-champion et se qualifie pour le CNCJ, en juniors : l'EBC perd en ½ finale

En CNCJ, cadets : Montpezat perd en ½ finale.

Qualifications doublettes,

Minimes, champions : Lenestour Velto et Cance Jules de l'ASM, qualifiés pour le Championnat Régional de Thuir.

Cadets, champions : Daniel Nolann et Trevisian Ble Mathéo de Montpezat, qualifiés pour le Championnat Régional de Thuir.

Juniors, champions : Le Manchec Baptiste et Burfin Alexis de de Montpezat, qualifiés pour le Championnat Régional de Thuir. Les vice-champions Vinial Lucas et Perrochaud Ethan également qualifiés.

Qualifications triplète,

Minimes, champions : Gabarre Tyson, Bringer Kéline, Albergucci Loann (entente Montpezat/EBC) qualifiés pour le Championnat Régional où ils décrochent leur place pour le championnat de France. Vice-champions : Calvet Antoine, Lartigue Lenaïck, Martins Ewen de Labarthe se qualifient pour le Championnat Régional.

Cadets, champions : Trevisian Ble Mathéo, Pons Nathan, Steinbach Etan de Montpezat, qualifiés pour le Championnat Régional. Vice-champions : Daniel Nolann, Gabarre Lucenzo, Granier Gauthier (entente Montpezat/ASM/Aucamville)

Juniors, champions : Couderc Mathis, Keryuel Clara, Pechverty Valentin (entente Labarthe St Maurice), qualifiés pour le Championnat Régional. Vice-champions : Burfin Alexis, Le Manchec Baptiste, Chardelin Pearle (Montpezat).

Tir de Précision,

Mixte pour cette saison pour la qualification au championnat régional, des féminines s'étant engagé nous avons procédé à un classement féminin.

1 - Granier Gaëtan (Aucamville) qualifié pour le Championnat Régional, 2 - Richard Kinsley (EBC) qualifié pour le Championnat Régional, 3 - Couderc Mathys (St Maurice)

Classement féminin : 1 - Keryuel Clara (st Maurice), 2 - Albergucci Cassandra (EBC), 3 - Trauquet Sarah (ASM)

National Jeunes de Montauban,

Minimes, finalistes du B : Molinier Timéo, Este Soline, Lenestour Velto

Cadets, vainqueurs du A : Granier Gauthier, Gabarre Lucenzo, Steinbach Ethan (Aucamville/ASM/Montpezat) ;
finalistes du B : Pons Nathan, Daniel Nolan, Trevisian Ble Mathéo (Montpezat)

Juniors, vainqueurs du A : Albergucci Enzo, Le Manchec Baptiste, Burfin Alexis (Montpezat/EBC) ; vainqueurs
du B : Pechverty Valentin, Trauquet Sarah, Couderc Mathis (Labarthe/ASM/St Maurice)

Initiation jeunes arbitres,

Seulement 2 candidats se sont présentés et ont été retenus, après avoir réussi un QCM arbitrage, une épreuve
théorique et pratique sur le terrain : Trauquet Sarah et Benoni Manoel (ASM), ils ont fait le déplacement à
Thuir pour arbitrer le championnat Régional Doublette jeunes.

Coupe de Noël,

7 équipes benjamins/minimes, 10 équipes cadets et 9 équipes juniors. Soit 52 jeunes au total, belle participation.

Le calendrier des dates jeunes est prêt, une réunion est prévue en début d'année pour préparer la saison avec les
écoles de pétanque.

Franck CLEMENT précise que le club de Roquecor va organiser une journée d'initiation à la pétanque pour les
écoles du canton.

Médailles 2023

Diplômes d'Honneur FFPJP :

BENECH Patrice	VAQUERO Sébastien	PASQUIE Fabien
BENECH Christiane	GUIONNET Jean-Claude	GINESTET Patrice
CUINELIS Daniel	DUGUET Isabelle	ROUMAGNAC J-Philippe
CAPDORDY Bernard	BISSAGNET Patrick	DARNIS Jean-Pierre
DUCOS Jean-Henri	GENETTI Didier	DESSEAUX Francis
DEROMAS Davy	CORBELLINI Laurence	FERREIRA Antonio
DAYNES Jean-Pierre	DECLAIR Marie-Annick	COUSIN Chantal
KORE Joseph	DECLAIR Francis	DELRIEU Martine
ROCHES Michel	CONDY Jacques	CORBELLINI Vincent
PEPIN Robert	TACCON Christophe	MITHOIS Patrick
FURBEYRE Pierre	HEBRARD José	BARRIE René

Médaille de Bronze :

BARROSO José	CARENOU Franck	COLMAGRO Michele
BELARD J-Claude	CAZE Eric	DEJARDIN Francis
BRESSANGE Nicole	CHAMLALI Mohamed	DELLUC Alexandre

DUGUET David
FAGET Jean-Philippe
FARRUGIA Damien
FICHEL Laurent

MIRC Jean-Luc
PRATURLON Henri
RIEUTORD Michel
ROUX Michel

TAISANT Christine
THERME Agnès
TREFEL Joël
ZENNARO Laurent

Médailles d'Argent :

BOLHY Alain
BORIES Alain
CARENOU Patricia

GUESDON Jacques LEYGUE
Solange
ROUMIGUIE Louis

ROUX Clément

Médailles d'Or :

BLANC Albert
DAUBANES Serge

ENFON Joëlle
GALAUP Michel

MATHIEU Philippe
MERCADIER Nadine

Vœux des sociétés et questions diverses,

Grisolles : souhaite que pour le CDC open, il n'y ait qu'une seule rencontre sur la dernière journée

Rep : ce sera fait, pour la dernière journée les rencontres pourraient commencer à 10 heures pour éviter de finir tard.

Grisolles : souhaite des précisions sur le prix des licences

Rep : déjà répondu lors du CR financier

Albias : souhaite une proposition de repas pour les finales des CDC Open

Rep : l'organisation de repas sur place est très compliquée car la moitié des équipes qui ont perdu le matin ne vont pas rester. La salle pourra être ouverte aux clubs sur demande.

Albias : souhaiterait des récompenses pour les finalistes des CDC open

Rep : c'est envisageable, il faut vérifier que cela rentre dans le budget.

Albias : souhaite la présence des membres du comité lors des rencontres de phases finales en championnat des clubs hors département

Rep : les membres du comité se déplacent s'ils sont invités et s'ils sont disponibles

Montbartier : souhaite que la numérotation des équipes en Championnat des Clubs partent des CNC

Montpezat : rappelle que le règlement fédéral le prévoit

Rep : si tous les clubs sont d'accord ce sera fait

Campsas : demande à ce que les clubs qui ont 2 équipes en CDC ne reçoivent pas en même temps

Rep : on essaiera de tenir compte de cette remarque pour l'établissement du calendrier

Beaumont : demande de rappeler les conditions pour composer un jury lors d'une rencontre de CDC

Rep : il faut que les membres soient licenciés, il doit être composé du président et de tous les capitaines

USM : en CRC 2024 les coachs pourront-ils toujours jouer en CRC

Rep : pas de changement à ce jour

Nègrepelisse : regrette que les parties aient été séparées lors des rencontres des 1/16èmes de finale de CDC open D5

Rep : pour une question d'équité, 3 terrains de pétanque et 1 terrain mixte ont été attribués par club, sinon ça ne rentrerait pas. Il est envisagé de délocaliser une partie des rencontres pour 2024

Intervention de Bernard BOUTON, Mairie de Montauban,

Il remercie le comité pour l'invitation et la Mairie de St Etienne de Tulmont pour leur accueil.

Il souligne la belle participation des clubs à cette assemblée, félicite l'équipe doublette vice-championne de France en Jeu Provençal. Il précise que la ville est toujours demandeuse d'organisation de compétitions de pétanque.

Franck CLEMENT précise que, pour 2024, le comité s'était positionné pour l'organisation du championnat de France tripléte promotion et vétérans mais la FFPJP ne nous l'a pas attribué. Nous sommes aussi candidats pour recevoir des phases finales de Coupe de France Jeu Provençal au boulo-drome, ainsi que les finales des CRC Féminin et Open. La société Quarterback a, quant à elle, approché la Ville de Montauban pour l'organisation d'une étape des Masters.

Informations diverses,

Le congrès électif 2024 devrait avoir lieu à la salle des Fêtes du Marché Gare à Montauban le 30 novembre, nous avons demandé une dérogation fédérale pour cette date car elle est en dehors du délai préconisé par la FFPJP. Cette date est donc sous réserve.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 15 octobre 2024.

Fin des travaux.